



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE



Au service  
des peuples  
et des nations

## Assistance préparatoire

<b>Titre du projet:</b>	Appui à la formulation de la stratégie nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture (avec une attention particulière sur la pêche artisanale) 2015.2020.
<b>Produit attendu du Programme de pays:</b>	La connaissance des processus sociaux et économiques et la capacité d'évaluation et de suivi des politiques publiques sont plus performantes, la compétitivité et l'environnement des entreprises sont améliorés, les inégalités régionales et sociales sont réduites, en particulier la participation des jeunes à la vie économique
<b>Date de lancement:</b>	Octobre 2013
<b>Date de clôture:</b>	Octobre 2014
<b>Partenaire de mise en œuvre:</b>	Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques

### Brève Description

Le Ministère de la pêche et des ressources halieutiques a initié des actions pour le développement de la pêche et de l'aquaculture notamment en ce qui concerne la gestion de la ressource halieutique, la commercialisation, la formation, l'organisation de la profession, le programme de développement de l'aquaculture, le projet d'intégration au développement de la pêche artisanale.

Appuyé de partenaires au développement, le Ministère de la pêche et des ressources halieutiques entend mettre en cohérence et en synergie l'ensemble de ces résultats qui vont constituer les éléments structurants de la stratégie nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture.

Cette assistance préparatoire vise donc l'appui à la production de la stratégie nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture et d'un document de projet visant l'appui à la mise en œuvre de cette même stratégie.

Période du programme:	2012-2014	Ressources requises pour la mise en œuvre du projet :	428.000 USD
Composante du Programme (CPAP):	Développement Economique et social	Ressources disponibles :	
Atlas Award ID:	00076168	▪ Fonds PNUD (TRAC)	401.000 USD
LPAC Date réunion	16 septembre 2013	▪ Fonds PNUD 11888	27.000 USD
		Total budget projet	428.000 USD

27 OCT. 2013

**Cristina Amaral**  
Représentante Résidente PNUD  
UNDP Resident Representative

**Merzouk BELHIMEUR**

Approuvé par Ministère des Affaires Etrangères

Approuvé par le Représentant Résident du PNUD

Approuvé par Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques



*(Handwritten signature in blue ink)*  
*(Handwritten signature in red ink)*

## Table des matières

<b><u>I/ Contexte</u></b> .....	3
<b><u>II/ Produits attendus</u></b> .....	4
<b><u>III/ Management</u></b> .....	5
<b><u>IV/ Suivi et evalaution</u></b> .....	5
<b><u>V/ Plan de travail</u></b> .....	7
<b><u>VII/ Annexes</u></b> .....	12
1. <u>Annexe : Eclatement des dépenses</u> .....	12
2. <u>Annexe : Termes de référence</u> .....	13
3. <u>Annexe : Lettre d'accord standard entre le gouvernement pour l'appui au nim</u> .....	21
4. <u>Annexe: Demande de Paiement Direct</u> .....	23
5. <u>Annexe : Lettre de désignation du/de la directeur/trice national/e du projet</u> .....	24
6. <u>Annexe: Modèle de rapport d'inventaire</u> .....	25

## I. CONTEXTE

Le secteur de la pêche est un secteur économique à part entière, porteur de richesse et créateur d'emploi.

En effet, le secteur de la pêche a enregistré des résultats substantiels en matière d'infrastructure de base, d'aménagement, de gestion et d'exploitation de la ressource halieutique, ainsi qu'en matière de superstructure de soutien aux activités de pêche et d'aquaculture. A cet effet, la flottille de pêche nationale a connu un accroissement de 2.552 unités en 2000 à 4.414 en 2012. Une population active de 78.000 personnes (directe et indirecte) et une production moyenne de 130.345 tonnes (10 dernières années).

L'objectif global du secteur de la pêche et des ressources halieutiques consiste en la contribution au renforcement de la sécurité alimentaire durable et au développement des systèmes productifs locaux.

Cet objectif global ne peut être atteint que par la réalisation d'un certain nombre d'objectifs spécifiques, à savoir :

- ✓ Améliorer la disponibilité des produits de la pêche et de l'aquaculture d'importance pour la consommation;
- ✓ Consolider et préserver les emplois et améliorer les dispositifs de protection sociale des professionnels du secteur, et notamment les franges les plus vulnérables ;
- ✓ Développer les moyens et les instruments de gestion durable des ressources halieutiques.

Dans cette optique le Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques a élaboré une feuille de route sectorielle axée sur :

1. La modernisation et l'intégration des filières de la pêche maritime ;
2. La promotion et le développement des filières de l'aquaculture ;
3. La promotion des dispositifs de protection sociale des professionnels et l'amélioration des moyens de subsistance pour ceux pratiquant la pêche artisanale et l'aquaculture rurale ;
4. La mobilisation des systèmes de formation, de recherche-développement et de coopération internationale pour l'accompagnement des professionnels et des opérateurs économiques du secteur ;
5. La consolidation de la Gouvernance des activités et de l'aquaculture, au niveau national et local.

La mise en œuvre de cette feuille de route est traduite par un ensemble d'actions, notamment :

- ✓ La mise en place d'un dispositif d'évaluation des ressources halieutiques ;
- ✓ La mise en place d'un système d'information géographique dédié à la pêche et à l'aquaculture, en cours (plans d'aménagement et de gestion des ressources halieutiques) ;
- ✓ Le programme de développement de l'aquaculture
- ✓ L'enquête nationale sur le circuit de la commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture en Algérie (2013);
- ✓ L'étude socio-économique d'un projet intégré au développement de la pêche artisanale (cas du site Fouka marine);
- ✓ La mise en place d'un observatoire socio-économique et statistique des pêches ;
- ✓ L'enquête socio-économique sur la situation des marins pêcheurs, en cours ;

Aussi, les actions initiées et /ou entreprises, en matière d'aquaculture de subsistance sont entre autres :

- ✓ L'acquisition et mise en exploitation de deux écloseries de poissons d'eau douce, destinées à la production d'alevins pour l'ensemencement des étendus d'eau exploitées par les activités de pêche récréative et de pêche continentale professionnelle ;
- ✓ L'élaboration de programmes périodiques de reproduction de poissons d'eau douce et d'ensemencement des plans d'eau continentaux ;

- ✓ L'Inscription et mise en œuvre, dans le cadre de la coopération avec la FAO, du TCP/ALG/3130, portant « Soutien à l'aquaculture Saharienne et valorisation des étangs salés » ;
- ✓ L'élaboration de référentiels relatifs à la pisciculture intégrée à l'agriculture ;
- ✓ Le recensement des bassins d'irrigation, devant faire l'objet d'opérations d'ensemencement ;
- ✓ L'ensemencement des bassins d'irrigation ;
- ✓ Le lancement de l'enquête sur la pêche continentale récréative et professionnelle ;
- ✓ L'inscription d'une étude portant « exploitation piscicole durable des barrages et des retenues collinaires » ;
- ✓ Le lancement d'un nouveau programme de coopération en matière d'aquaculture saharienne TCP avec la FAO.

Au terme de l'analyse du contexte de la pêche et des ressources halieutiques, les différentes actions entreprises par le Ministère de la Pêche et des ressources Halieutiques, devront s'imbriquer les unes aux autres en vue de contribuer à la mise en place d'une stratégie globale à moyen et long terme.

Dans ce contexte, cette assistance préparatoire vise à consolider le travail engagé au niveau de toutes les filières, et identifier des plans spécifiques pour certains autres maillons d'activité afin d'aboutir à un cadre de programmation globale avec les différents paramètres d'exécution et de suivi- évaluation.

---

## II. PRODUITS ATTENDUS

Les multiples et différentes actions entreprises, notées précédemment, par le Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques, devront faire l'objet d'une structuration en vue d'une intégration globale permettant de contribuer dans un premier temps à la définition d'une stratégie nationale du développement de la pêche et de l'aquaculture puis dans un second temps sa mise en œuvre.

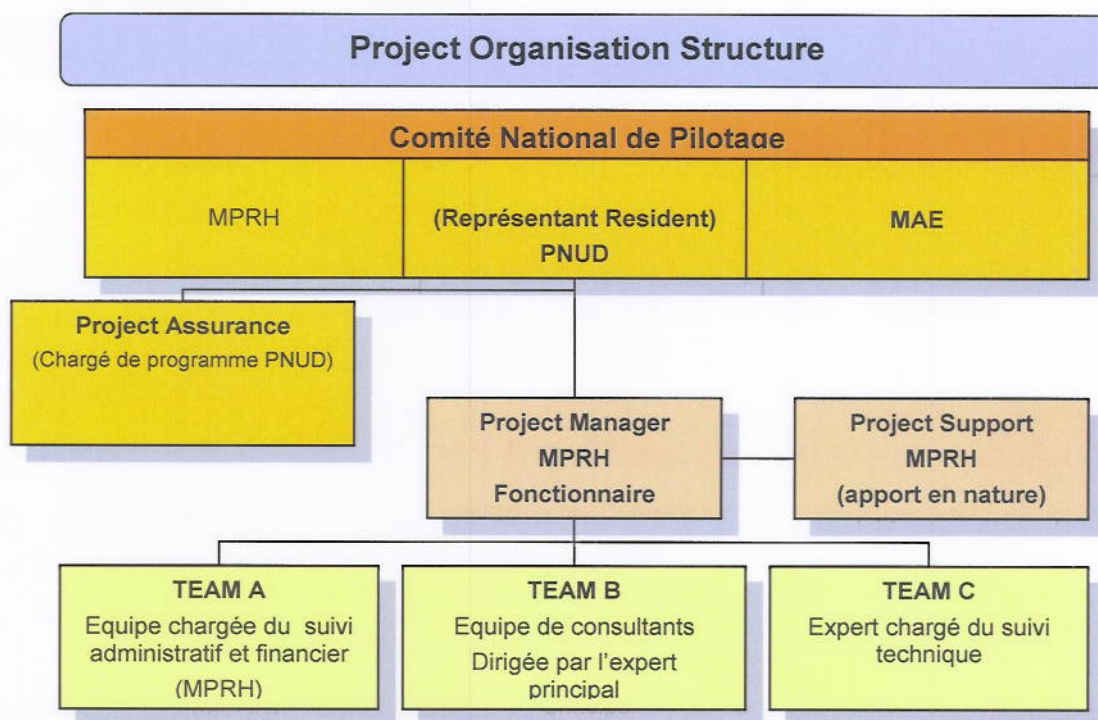
Dans ce contexte, l'appui souhaité sous les angles juridique, technique (environnementale, de la ressource etc ...) vise la consolidation du travail engagé au niveau de toutes les filières, l'identification des plans spécifiques pour certains autres maillons d'activité afin d'aboutir à un cadre de programmation globale intégrant les différents paramètres d'exécution et de suivi - évaluation. De même, cette démarche sera appuyée par l'organisation de visites d'étude dans des pays disposant de stratégie nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture qui pourraient ainsi participer à appuyer les hauts fonctionnaires du Ministère la Pêche et des Ressources halieutiques dans les orientations de la future stratégie nationale.

Ainsi, Il est attendu au terme de cet appui de :

- ✓ disposer d'une stratégie nationale de développement de la pêche en général avec une attention particulière sur la pêche artisanale et de l'aquaculture à petite échelle validée par les acteurs concernés.
- ✓ disposer d'un document de projet d'appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture au canevas du PNUD et proposable à la signature.

Cette stratégie qui sera en conformité avec les engagements pris par l'Algérie aux conventions internationales, sera partagée au niveau de régions Est Oust Centre et proposé à enrichissement lors d'un séminaire national de validation. Il est attendu que les ateliers régionaux et central regrouperont tous les acteurs du secteur de la pêche et des autres départements et institutions parties prenantes au développement de ce secteur ainsi que les Représentants des organisations professionnelles et autres acteurs de la Société civile... universitaires etc...

### III. MANAGEMENT



**Le Comité de pilotage se réunira au moins deux fois dans la durée définie de cette assistance préparatoire et autant d'autres fois si nécessaire**

### IV. SUIVI, EVALUATION

**La question du suivi et de l'évaluation se focalisera sur les livrables, les livrables intermédiaires et finaux validés par le team leader et les ateliers régionaux (comptes rendus), ceci conformément aux termes des contrats et des outputs de cette assistance préparatoire**

1. Le système de suivi et d'évaluation sera mis en place au démarrage du projet. A cet effet, les éléments, ci-après, doivent être élaborés :
  - a) Plan de suivi, avec des points de référence, des indicateurs et des objectifs définis, sur la base d'un cadre de résultats et de ressources qui sera élaboré par le Directeur national de Projet en consultation avec le personnel du PNUD et de la FAO chargé de ce projet ;
  - b) Plan trimestriel du projet (activités et budget détaillés) et présentation de rapports élaborés par les experts;
  - c) Rapports de suivi trimestriels du projet élaborés par le DNP et transmis au CNP
  - d) Plan annuel du projet (activités et budget) et présentation de rapports élaborés par le DNP
  - e) Examen annuel du projet par le Comité de Pilotage sur la base des rapports de suivi et des produits préparés par l'unité de gestion (incluant également les éventuelles propositions de modification de la stratégie du projet ou même de révision du projet
  - f) Rapport final.
2. Les principaux rapports seront élaborés par le Directeur national du projet et avalisés par le Comité de Pilotage du Projet (CP). Des rapports financiers seront régulièrement envoyés au PNUD conformément aux règles et réglementations du PNUD. Le système de suivi et

d'évaluation doit utiliser des formats standardisés (alignés sur les procédures et les formats du PNUD) en ce qui concerne les documents suivants:

- plan d'action trimestriel;
- rapport sur l'état d'avancement, comprenant un rapport financier;
- rapport de suivi trimestriel,
- plan d'action annuel;
- rapport annuel, comprenant un rapport financier<sup>1</sup>
- plans de travail et rapports sur l'état d'avancement mensuel;
- rapports d'activité;
- rapport final, décrivant les enseignements tirés;

## V. PLAN DE TRAVAIL ANNUEL

Year: 2013 / 2014

EXPECTED OUTPUTS <i>And baseline, indicators including annual targets</i>	PLANNED ACTIVITIES <i>List activity results and associated actions</i>	TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET		
		Q1	Q2	Q3	Q4		Funding Source	Budget Description	Amount (USD)
<b>Output 1</b> Stratégie nationale de développement de la pêche disponible.  <b>Ligne de base</b> : Etudes existantes et en cours de réalisation	1. Activity Result -Activity action Coordination des travaux et synergies activités -Activity action Validation des produits -Activity action Animation, facilitation, communication ateliers thématiques	X	X	X	X	MPRH (FAO)	Consultant FAO -Honoraires Voyage	SIF	
<b>Indicateur</b> : Conceptualisation et planification appropriée mise en place Observatoire disponible	2. Activity Result -Activity action Rapport sociologique -Activity action Participation ateliers techniques	X	X	X	X	MPRH	Consultant national -Honoraires	45.000	

<p><b>Cible</b> Disponibilité de la stratégie nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture.</p> <p>Effet 2 du programme de pays: Développement économique et social.</p>	3.et 4.Activity Result -Activity action Rapport technique juridique -Activity action animation Participation ateliers techniques	X	X	X	X	X	MPRH	PNUD	Consultant (International(FAO) -Honoraires - Voyage Consultant national - Honoraires	15.000 6.000 22.000	
	5.Activity Result -Activity action Rapport questions environnementales -Activity action animation Participation ateliers techniques	X	X	X	X	X	MPRH	PNUD	Consultant national -Honoraires	45.000	
	6. .Activity Result -Activity action Rapport halieutique -Activity action animation Participation ateliers techniques	X	X	X	X	X	MPRH	NA PNUD	Expert FAO Consultant national -Honoraires	SIF 45.000	
	7. Activity Result -Activity action Rapport développement de l'aquaculture -Activity action animation Participation ateliers techniques						MPRH	NA	Expert FAO -Honoraires	SIF	



<p>8. Activity Result -Activity action Rapport sur l'industrie des pêches et aquaculture -Activity action Participation animation ateliers techniques.</p>	X	X	X	X	MPRH	PNUD	Consultant international - Honoraires - Voyage	12.000 4.000
<p>9. Activity Result -Activity action Rapport sur l'organisation, l'aménagement et la gestion des ports de pêche -Activity action Participation animation ateliers techniques</p>					MPRH	PNUD	Consultant international - Honoraires - Voyage	12.000 4.000
<p>10. Activity result - Activity action Rapport sur un plan d'action communication -Activity action Participation animation ateliers techniques</p>	X	X	X	X	MPRH	PNUD	Consultant national - Honoraires	45.000
<p>11. Activity Result Activity action Rapports de programmation et de suivi et planification Activity action Participation animation ateliers techniques</p>		X		X	MPRH	PNUD	Consultant international - Honoraires - Voyage	12.000 4.000

<p>Output 2</p> <p>Document de projet relatif à l'appui à la mise en œuvre de la stratégie disponible</p> <p>Ligne de base : Stratégie de développement de la pêche existante</p> <p>Indicateurs: Stratégie validée</p> <p>Cible: Production d'un document de projet.</p> <p>Effet 2 du programme de pays: Développement économique et social.</p>	X		PNUD	Consultant International -Honoraires -Voyage	10.000 5.000																																
																			Evaluation stratégie de pays (voyage)																		
																			Ateliers (4 regroupements régionaux et 1 validation centrale)																		



## ANNEXES

### 1 / ECLATEMENT DES DEPENSES

#### I / Expertises

1. Expert international socio économiste et Team leader En partie FAO et en partie projet	15.000 USD
2. Expert national en sociologie 90 jours X 500 USD	45.000 USD
3. Expert national juridique 45 jours X 500 USD	22.000 USD
4. Expert international juridique Consultant international ( Roster FAO)	21.000 USD
5. Expert national Environnement 90 jours X 250 USD	45.000 USD
6. Expert national halieute 90 jours X 250 USD	45.000 USD
7. Expert international en aquaculture FAO	Néant
8. Expert International Industrie des pêches et aquaculture 12 jours X1000 USD = 12.000 USD Frais de Voyage = 4.000 USD	16.000 USD
9. Expert international en organisation et gestion des ports de pêche 12 jours X1.000 USD = 12.000 USD Frais de Voyage = 4.000 USD	16.000 USD
10. Expert national en communication 90 jours X 250 USD	45.000 USD
11. Expert international programmation et planification, suivi 12 jours X1000 USD = 12.000 USD Frais de Voyage = 4.000 USD	16.000 USD

#### II / Etude Expériences internationales

3 séjours X 5 cadres X 5 jours=	30.000 USD
Billetterie 2.000 USD x 10 =	20.000 USD
	50.000 USD

#### III / Ateliers

Organisation de 4 ateliers et un regroupement central (forfait)	30.000 USD
Frais de voyage	15.000 USD
Appui technique FAO (Voyage)	10.000 USD

#### IV / Impression

Conception et impression documents	5.000 USD
------------------------------------	-----------

#### V / Divers

Dépenses diverses	5.000 USD
-------------------	-----------

#### VI / Appui au projet\*

27.000 USD

**TOTAL** **428.000 USD**

## **2 / TERMES DE REFERENCES**

### **Expertises nécessaires à la formulation de la stratégie nationale de développement de la pêche avec une attention particulière sur la pêche artisanale 2015-2020**

L'élaboration de la stratégie du développement de la pêche et de l'aquaculture et l'appui à la mise en œuvre de cette dernière sont à effectuer par une équipe pluridisciplinaire composée d'experts internationaux et nationaux spécialistes en socio-économie, sociologie, planification et programmation, halieutiques, aquaculture, environnement, juridique et industrie des pêches.

Ce travail sera réalisé en collaboration avec les structures centrales du MPRH, coordonnées par le Directeur national de projet

#### **1 / Expert international en socio- économie**

Il mènera ses activités, sous la supervision générale du représentant du PNUD. Il travaillera en étroite collaboration avec le Directeur national du projet.

#### **Tâches**

- Analyser et diagnostiquer la situation socio-économique de la pêche et de l'aquaculture en Algérie avec une attention particulière à la pêche et l'aquaculture artisanale ;
- Définir les besoins des pêcheurs et élaborer une stratégie adéquate afin d'éviter les conflits sociaux ;
- Proposition de mécanismes pour la mise en place d'un système d'informations socio-économique de suivi et d'évaluation ;
- Proposition de mesures à prendre pour faciliter le suivi de la mise en œuvre et l'analyse de l'impact des politiques sur les populations concernées ;
- Coordination des travaux de l'équipe d'expert et mise en synergies les différentes activités réalisées et en cours ;
- Animation, communication, vulgarisation et facilitation à travers des ateliers ;
- Formuler la stratégie nationale de développement et le cadre de suivi de la mise en œuvre de cette stratégie.

#### **Profil**

- ✓ Diplômé en socio-économie ;
- ✓ Une large connaissance et expérience sur le secteur de la pêche au niveau mondial et particulièrement en méditerranée et ayant effectué des missions similaires ;
- ✓ Un minimum de 10 ans d'expérience en matière d'analyse des questions de développement, de mise en œuvre et /ou suivi et évaluation des programmes de développement ;
  - ✓ Bonne maîtrise dans la rédaction des rapports d'expertise ;
  - ✓ Bonne expérience dans la formulation et l'élaboration des stratégies de développement des pêches et de l'aquaculture ;
  - ✓ Bonne maîtrise de la langue française.

## **Produits attendus**

- ✓ Etablir le document de formulation de la stratégie nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture artisanale provisoire et définitif ;
- ✓ Etablir le document d'appui à la mise en œuvre de la Stratégie provisoire et définitif.

## **2 / Expert national en sociologie**

Il mènera ses activités, sous la supervision générale du représentant du PNUD. Il travaillera en étroite collaboration avec le Directeur national national du projet.

### **Tâches**

- Analyser les connaissances disponibles sur la situation sociologique des populations activant dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture et notamment des populations activant dans l'artisanal ;
- Evaluer les connaissances et identifier les contraintes et les besoins sociétales en s'appuyant sur les enquêtes et les études existantes ;
- Analyser le rôle de la chambre des pêches et identifier les contraintes et les déficiences à l'effet d'améliorer les conditions socio- professionnelles ;
- Analyser le dispositif de l'encadrement juridique socio-professionnel de la corporation ;
- Proposition de solutions possibles ;
- Formulation d'une stratégie permettant d'améliorer les conditions de vie des populations concernées.

### **Profil**

- ✓ Diplôme en sociologie ;
- ✓ Connaissance et expérience dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture ;
- ✓ Expérience minimum de 10 ans dans l'analyse des sujets de développement sociologiques ;
- ✓ Bonne maîtrise dans la rédaction des rapports d'expertise ;
- ✓ Bonne expérience dans la formulation et l'élaboration des stratégies de développement;
- ✓ Bonne maîtrise de la langue française.

### **Produits attendus**

- Elaboration d'un rapport de la situation sociologique des populations concernées et formulation des propositions envisageables pour améliorer les conditions socio-professionnelles des populations concernées provisoire et définitif.

---

## **3 et 4 / Expert national et international juridique**

Il mènera ses activités, sous la supervision générale du représentant du PNUD. Il travaillera en étroite collaboration avec le Directeur National de projet.

## **Tâches**

- Analyser les textes législatifs et réglementaires existants relatifs à la pêche et l'aquaculture et déterminer les failles juridiques ;
- Examiner les textes réglementaires des différentes tutelles intervenant dans le secteur et formuler des propositions ;
- Proposition d'amendement et/ou d'élaboration d'autres textes réglementaires ;
- Proposer un dispositif d'encadrement juridique, institutionnel, économique de la pêche et de l'aquaculture artisanale en coordination avec l'ensemble des experts.

## **Profil**

- ✓ Une large connaissance et expérience dans le domaine de droits commun, privé, administratif, commerciale,..... ;
- ✓ Ayant une bonne connaissance dans le droit international ;
- ✓ Un minimum de 10 ans d'expérience.
- ✓ Une bonne connaissance du domaine de la pêche et de l'aquaculture ;
- ✓ Bonne maîtrise dans la rédaction des rapports d'expertise ;
- ✓ Bonne expérience dans la formulation et l'élaboration des stratégies de développement des pêches et de l'aquaculture;
- ✓ Bonne maîtrise de la langue française.

## **Produits attendus**

- Etablir un rapport d'analyse juridique et perspective provisoire et définitif.
- 

## **5 / Expert national Environnement**

Il mènera ses activités, sous la supervision générale du représentant du PNUD. Il travaillera en étroite collaboration avec le Directeur national du projet.

## **Tâches**

- Mise en place d'une stratégie pour le développement d'une industrie aquacole respectueuse de l'environnement dans un esprit « d'économie bleue »;
- Elaboration d'un programme de protection et de préservation des écosystèmes aquatiques et des ressources biologiques ;
- Appui à l'élaboration de normes sanitaires pour le suivi et l'évaluation de la qualité du milieu d'élevage (conchylicole, et piscicole) ;
- Appui à la mise en place d'un SIG pour le suivi de la salubrité des zones de pêche et d'aquaculture.

## **Profil**

- ✓ Expert en écosystèmes marin ;

- ✓ Avoir une compétence et expériences sur l'aménagement des littoraux et de l'environnement aquatique;
- ✓ Bonne maîtrise dans la rédaction des rapports d'expertise ;
- ✓ Bonne expérience dans la formulation et l'élaboration des stratégies de développement des pêches et de l'aquaculture;
- ✓ Bonne maîtrise de la langue française.

#### **Produits attendus**

- Elaboration un rapport provisoire et définitif d'analyse et d'expertise suivi de recommandations.
- 

### **6 / Expert en Halieutique**

Il mènera ses activités, sous la supervision générale du représentant du PNUD. Il travaillera en étroite collaboration avec le Directeur national du projet

#### **Tâches**

- Evaluer le programme de développement existant ;
- Analyse des mesures de gestion entreprises (gestion, recherche, réglementation, environnement ....) ;
- Faire ressortir les points forts et les points faibles des mesures existantes en terme de gestion de la ressource;
- Définir les éléments techniques de base pour la gestion de la ressource ;
- Faire ressortir les critères de définition et de distinction de l'activité artisanale des autres activités ainsi que de la catégorisé (zone d'intervention, qualification, formation, engin de pêche, couverture sociale, redevance, mode de commercialisation....) ;
- Mise à niveau et expertise des programmes de recherche dédiés à la pêche ;
- Mise à niveau et expertise des programmes de formation des écoles dédiés à la pêche.

#### **Profil**

- ✓ Une expérience dans la formulation/élaboration des stratégies politiques des pêches et des programmes de recherche halieutique ;
- ✓ Diplômé en halieutique avec un minimum de 10 ans d'expérience ;
- ✓ Bonne maîtrise dans la rédaction des rapports d'expertise ;
- ✓ Bonne expérience dans la formulation et l'élaboration des stratégies de développement des pêches ;
- ✓ Bonne maîtrise de la langue française.

#### **Produits attendus**

- Elaboration d'un rapport d'analyse et de recommandations pour une gestion durable de la ressource provisoire et définitif.
- Propositions et recommandations pour pallier aux contraintes existantes.



---

## **7/ Expert international en aquaculture**

Il mènera ses activités, sous la supervision générale du représentant du PNUD. Il travaillera en étroite collaboration avec le Directeur national du projet.

### **Tâches**

- Expertiser des instruments et des programmes de développement de l'aquaculture ;
- Formulations d'une stratégie de développement de la filière d'aquaculture semi-industrielle, et industrielle ;
- Etablir des référentiel de projets type pour les fermes aquacoles ;
- Renforcement et restructuration des activités de la pêche continentale et de l'aquaculture artisanale en vue de la hisser au rang de filière ;
- Mise à niveau et déploiement des stations expérimentales réalisées dans le cadre de l'investissement publics pour la production d'intrant dédié aux filières d'aquaculture artisanale et semi-industrielle ;
- Mise à niveau et expertise des programmes de recherche dédiés à l'aquaculture ;
- Mise à niveau et expertise des programmes de formation des écoles dédiés à l'aquaculture.

### **Profil**

- ✓ Expert en aquaculture ;
- ✓ Avoir une compétence et expériences dans les programmes de développement de l'aquaculture ;
- ✓ Bonne maîtrise dans la rédaction des rapports d'expertise ;
- ✓ Bonne expérience dans la formulation et l'élaboration des stratégies de développement de l'aquaculture ;
- ✓ Bonne maîtrise de la langue française.

### **Produits attendus**

- Elaboration d'un rapport d'analyse et de recommandation pour le développement de l'aquaculture.
- 

## **8 / Expert international en industrie de la pêche et de l'aquaculture**

Il mènera ses activités, sous la supervision générale du représentant du PNUD. Il travaillera en étroite collaboration avec le Directeur national du projet.

### **Tâches**

- Etablir un diagnostic de l'industrie de la pêche et de l'aquaculture et faire ressortir l'activité artisanale ;
- Développer une stratégie spécifique à l'activité artisanale ;
- Définir les critères de choix des sites pour l'implantation des infrastructures ;
- Analyser les mécanismes d'approvisionnement des unités de production en matière première et proposer des recommandations ;

- Proposer des orientations concernant les études de marché sur la commercialisation et la consommation des produits transférés ;
- Proposer une stratégie pour la construction, maintenance et réparation navale notamment en ce qui concerne :
  - L'organisation de l'industrie de construction et de réparation navale ;
  - Augmentation des performances de l'outil de production ;
  - Réduction des immobilisations de navires de pêche.

### **Profil**

- Expert en industrie de la pêche et de l'aquaculture ;
- Avoir une compétence et expériences sur le mode de fonctionnement et organisation des unités de transformation des produits halieutiques ;
- Avoir des connaissances en organisation industrielle, en construction des navires de pêche en réparation et maintenance navales (machine, équipement et autres composantes techniques des navires de pêche ;
- des connaissances en organisation de circuit de commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture ;
- Bonne maîtrise dans la rédaction des rapports d'expertise ;
- Bonne expérience dans la formulation et l'élaboration des stratégies de développement des pêches et de l'aquaculture ;
- Bonne maîtrise de la langue française.

### **Produits attendus**

- Elaboration un rapport d'analyse et de recommandations pour le développement de l'industrie de la pêche et de l'aquaculture avec un attention particulière à l'activité artisanale.

---

## **9/ Expert international pour l'organisation, l'aménagement et la gestion des ports de pêche**

Il mènera ses activités, sous la supervision générale du représentant du PNUD. Il travaillera en étroite collaboration avec le Directeur national du projet.

### **Tâches**

- Analyser les textes réglementaires régissant la gestion et l'exploitation des ports de pêche ;
- Evaluation des capacités portuaires existantes (flottille de pêche, plan d'amarrage et d'accostage, plan d'aménagement des terre-pleins,.....) ;
- Examiner le programme de développement portuaire prévu dans la cadre du Schéma portuaires à l'Horizon 2025 ;
- Définir les critères de choix pour l'implantation d'un port de pêche (études nécessaires) ;
- Expertiser le projet de cadre référentiel pour un port de pêche exploitable ;
- Formuler des orientations en matière de planification de port de pêche ;

- Faire une expertise sur le mécanisme actuel de gestion des ports de pêche ;
- Etablir une réflexion sur un modèle de gestion des abris de pêche et des sites pour la pêche de subsistance;
- Donner des orientations en matière des procédures administrative et réglementaire pour la gestion et l'exploitation des ports de pêches ;
- Prévoir des missions au niveau quelques ports de pêche.

### **Profil**

- ✓ Expert en organisation, aménagement et gestion des ports de pêche,
- ✓ Avoir une compétence et expériences de plus de 10 ans dans ce domaine ;
- ✓ Bonne maitrise dans la rédaction des rapports d'expertise ;
- ✓ Bonne expérience dans la formulation et l'élaboration des stratégies de développement des pêches ;
- ✓ Bonne maitrise de la langue française.

### **Produits attendus**

- Elaboration d'un rapport provisoire et définitif d'analyse et d'expertise ainsi que le suivi des recommandations.

## **10 Expert national en communication**

Il mènera ses activités, sous la supervision générale du représentant du PNUD. Il travaillera en étroite collaboration avec le comité de pilotage et le coordonnateur national du projet.

### **Tâches**

- Analyser le contexte global du secteur de la pêches et de l'aquaculture en terme de communication sensibilisation ;
- Élaborer des plans communication intermédiaires ;
- Produire un plan de communication adapté à la stratégie nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture
- Aider à mettre en place les passerelles de communication entre la société civile et le Ministère
- Planifier les événements promotionnels des différentes activités du secteur (foires, salons et autres événements apparentés)

### **Profil**

- ✓ Expert en communication,
- ✓ Avoir une compétence et expériences de plus de 10 ans dans ce domaine ;
- ✓ Bonne maitrise dans la rédaction des rapports d'expertise ;
- ✓ Bonne expérience dans la formulation de stratégie de communication /plans de Communication ;
- ✓ Bonne maitrise de la langue française.